



L'honorable Céline Hervieux-Payette, c.p.
Leader de l'opposition au Sénat

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Le Sénat du Canada reconnaît le droit des communautés côtières à gagner leurs vies grâce à l'utilisation de ressources animales

www.phoque.org

OTTAWA, le 16 décembre 2009 – « Honorables sénateurs, je suis heureuse de réunir tout le monde et d'offrir l'espoir en cadeau à nos concitoyens de la côte Est ou de la côte de l'Atlantique, que ce soit des îles-de-la-Madeleine, de Terre-Neuve ou encore de nos amis du Nunavut et de tous ceux qui procèdent à la chasse au phoque », a déclaré la sénatrice Céline Hervieux-Payette, en réponse à l'adoption unanime par le Sénat de sa motion sur la protection des animaux et les écosystèmes.

« J'aimerais également remercier Daniel Shewchuk, ministre de l'Environnement du gouvernement du Nunavut, le ministre Claude Béchar, du Québec, ainsi que M. Tom Henderson, ancien ministre des Pêches de Terre-Neuve-et-Labrador, qui m'ont appuyée dans l'élaboration de cette motion. Une grande famille canadienne s'est réunie autour de cette motion », a poursuivi le sénateur Hervieux -Payette.

L'adoption de cette motion par le Sénat du Canada envoie un message clair aux groupes végétariens qui manipulent l'opinion publique pour financer leur idéologie. Le Sénat renouvelle son engagement à préserver l'équilibre des écosystèmes, à promouvoir le bien-être animal et la protection des communautés humaines. Les êtres humains ont le droit d'utiliser les ressources naturelles tels que les animaux lorsque c'est fait de façon éthique et durable. « On parle de gens qui s'opposent au fait que des êtres humains puissent utiliser ce que la terre leur procure, ce qui, dans le cas qui nous intéresse, est une activité qui produit des revenus essentiels pour les habitants du Nord du pays et ceux qui résident sur la côte », a ajouté le sénateur.

Le sénateur a souligné l'importance de prélèvement éthique des animaux en clarifiant la définition du terme « éthique » : « cette disposition répond aux standards fixés par la profession, en particulier des vétérinaires, anthropologues et autres spécialistes qui ont travaillé avec moi, me donnant un bon coup de main pour éventuellement faire ratifier par tous les pays la déclaration universelle sur le prélèvement éthique du phoque », a souligné le sénateur Hervieux-Payette.

Le sénateur a dirigé un groupe d'experts pour créer une Déclaration Universelle sur le Prélèvement Éthique du Phoque qui a été officiellement soutenue par les gouvernements de Terre-Neuve-et-Labrador et de Québec et l'IWMC World Conservation Trust.

- 30 -

(English version available)

Maximilien Depontailier
Conseiller politique
Bureau de l'honorable Céline Hervieux-Payette, c.p.
613-947-8008 - deponm@sen.parl.gc.ca